

## Freist, Dagmar, *Absolutismus*

Guillaume Garner

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/2192>

DOI : 10.4000/ifha.2192

ISSN : 2198-8943

### Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

### Référence électronique

Guillaume Garner, « Freist, Dagmar, *Absolutismus* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/2192> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.2192>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

---

# Freist, Dagmar, *Absolutismus*

Guillaume Garner

---

- 1 La massification de l'enseignement supérieur, mais aussi et surtout l'introduction dans les universités allemandes du cursus « LMD » a eu comme conséquence la production de plus en plus abondante de manuels universitaires destinés à des étudiants de niveau licence (Bachelor). Gros d'une grosse centaine de pages, ce manuel se donne ainsi pour objectif de présenter la situation et les débats historiographiques autour de la notion d'absolutisme.
- 2 L'ouvrage suit une organisation thématique, puisqu'après un panorama historiographique assez rapide, huit controverses sont présentées dans un chapitre qui couvre les trois quarts du texte : le mythe de l'absolutisme, le rapport entre monarchie absolue et états (Stände), la société de cour, la disciplinarisation sociale, la professionnalisation, la guerre, les deux derniers paragraphes étant respectivement consacrés aux rapports qu'entretenaient l'absolutisme d'une part avec l'Öffentlichkeit, d'autre part avec l'Aufklärung. Une bibliographie de plus de six cents titres (dont le classement reprend le plan du livre) et un index des noms closent l'ouvrage.
- 3 D.F. rappelle d'emblée que la notion d'absolutisme est polysémique, désignant à la fois un système de pouvoir politique et une période (même si cette dernière acception est plus fréquente en Allemagne qu'en France ou en Angleterre). Si cette notion est certes européenne, l'auteur fait la part belle aux débats allemands sur l'espace allemand (le Saint-Empire et ses États territoriaux), les cas français et anglais étant plus rapidement évoqués. À ce titre, l'ouvrage est une réussite et remplit pleinement ses objectifs : les débats, dont les lecteurs de la Revue savent qu'ils sont aujourd'hui encore vivaces, sur des notions aussi complexes que la Sozialdisziplinierung ou la professionnalisation sont restitués avec un sens certain de la pédagogie et de la nuance, de même que ceux portant sur nature étatique ou non du Saint-Empire (p. 14-15). La bibliographie est dans l'ensemble complète, même si le système de renvoi à l'intérieur du texte (un nombre affecté à chaque titre) ne permet pas toujours de saisir l'identité de l'historien cité.
- 4 L'auteur défend également quelques thèses, soulignant que le concept d'absolutisme ne rend pas compte de la diversité des formes de domination politique, et n'est pas non plus totalement opératoire pour désigner une époque. Eu égard à l'essor des études

d'inspiration micro-historique et culturaliste ayant affecté l'histoire politique allemande ces deux dernières décennies, elle insiste sur l'importance des stratégies de légitimation du pouvoir, qui se font dans le cadre d'une culture politique marquée par l'importance des rituels et de la communication symbolique, et sur la nécessité d'intégrer la dimension du genre dans l'étude des formes de domination politique modernes. Ces nouvelles approches n'ont cependant de sens que si elles sont intégrées dans des explications macro-historiques.

- 5 Deux remarques critiques peuvent être formulées. D'une part, les aspects économiques et financiers (fiscaux) sont très largement absents du manuel : l'historiographie allemande accuse certes un retard certain en ce domaine (p. 113), mais il est regrettable que les travaux de H.P. Ullmann, F. Bayard, D. Dessert, R. Bonney entre autres ne soient pas cités. D'autre part, D.F. présente une conception de l'Aufklärung (comme programme de réformes liées à un certain nombre de principes issus notamment du droit naturel) qui est assez traditionnelle. Le paragraphe se concentre par conséquent sur la question des contradictions entre programme et pratique concrète (à l'exemple de Frédéric II, Catherine II et Joseph II) ou de l'influence des idées éclairées sur les politiques suivies. Le jeu dialectique qui a pu s'instaurer entre pouvoir royal, assemblées ou diètes d'états et « opinion publique » est occulté, et il est regrettable ici que le cas français ne soit pas évoqué (tout comme certains travaux majeurs, par exemple ceux de R. Chartier).
- 6 Répétons-le : cet ouvrage réussit en un petit nombre de pages à remplir des objectifs ambitieux, et constitue à ce titre une lecture très utile pour qui souhaite prendre connaissance des débats en Allemagne sur une notion qui n'est plus le monopole exclusif de l'histoire politique, et qui a été, ces dernières années, le champ de renouvellements historiographiques souvent féconds.
- 7 Guillaume Garner (IFHA)